L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 31 OCTOBRE 1855.

Imprimé et publié par [illegible]
Editeurs-Propriétaires :
[illegible] N. DUFOUR.
[illegible] [illegible] HARBY

[illegible] No 109, entre St Louis et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS :
[illegible] MATIN, 31 OCTOBRE

[illegible] et l'imprimerie de l'Abeille [illegible] No 109, rue de Chartres [illegible] St Louis.

SOCIALISME.

[illegible] de M. Cabet, après [illegible] publications [illegible] Louis Napoléon [illegible] revue l'entrée de [illegible] avons peine à [illegible] M. Ca[illegible] [illegible] du pouvoir; son [illegible] système de [illegible] véritables vues [illegible] menace [illegible]

[illegible] d'une nouvelle doc[illegible] dans son appli[illegible] attrait de curiosité [illegible] les plus indu[illegible] système est ar[illegible] de la vulga[illegible] compris [illegible] cette intention qu'il [illegible] Nous allons [illegible] dans cet [illegible] qu'on la pra[illegible] s'expri[illegible] dans le der[illegible]

[illegible] Communisme [illegible] plus graves [illegible] car c'est le [illegible] que, après [illegible] avons cru et [illegible] à garantir [illegible]

[illegible] dans tous [illegible] et de cri[illegible] guerres, ment [illegible] c'est un [illegible] le

[illegible] ce mal [illegible] fortune, [illegible] nécessaire [illegible] tous les

[illegible]

[illegible] terre, pour de-[illegible]

[illegible] avant-garde [illegible] 1848 [illegible]

[illegible] plus tard, à Nauvoo, j'ai [illegible] une Constitution éta[illegible] exécutive, annuelle et [illegible] comme c'était le pre[illegible] s'était établie au [illegible] j'aurais conservé [illegible] pour être sûr [illegible] réaliser la démocra[illegible]

[illegible] quelque colonisateur [illegible] ne demander con[illegible] ne rien tenter [illegible] pas tout le pouvoir et tout [illegible] nécessaires.

Arrivée dans le Texas sur la fin d'avril, [illegible] par son ardeur, bravant la fatigue et la chaleur, la première avant-garde, composée de 69 hommes, est bientôt saisie par la fièvre, et perd plusieurs de ses membres. Presque tous sont malades quand arrive près d'elle la seconde avant-garde.

Effrayées par ces maladies et ces pertes, presque démoralisées par la fièvre, les deux premières avant-garde se décident à la retraite, repartent individuellement, et arrivent à la Nlle-Orléans, pendant que les familles parties de France y arrivent de leur côté.

Cet abandon du Texas est un grand malheur; car l'entreprise icarienne y perd environ un million d'acres de terre qui lui avait été concédé gratuitement.

Désorganisés par cette retraite, les Icariens se décident à loger et à vivre en commun à la Nouvelle-Orléans; en y travaillant jusqu'à mon arrivée.

Il leur faut du courage pour supporter les gênes, les privations et les inconvénients de cette première communauté provisoire.

En attendant, on envoie trois commisions pour explorer le centre du Texas, et les bords du Mississipi en remontant vers le nord.

M. Cabet relate ensuite le voyage à l'Illinois, l'établissement provisoire de la colonie à Nauvoo, les difficultés qui ne tardèrent pas à surgir sur ce nouveau théâtre, son départ pour France, son arrestation à Paris le jour du coup d'Etat (2 décembre), son retour aux Etats-Unis son projet de faire naturaliser Américains tous ses colons et de se transporter avec eux dans l'Iowa. Tout ce récit est très intéressant, au double point de vue de l'histoire et de la philosophie, mais il nous serait impossible de suivre M. Cabet dans son compte-rendu sans faire au communisme pratiqué à Nauvoo une trop large part dans notre present numéro. Nous aurons d'ailleurs plus d'une fois encore l'occasion d'étudier le système icarien dans la *Revue* de M. Cabet.

Californie.

Nous avons reçu hier matin nos journaux de la Californie apportés par le steamer *Orauda*. Nous leur empruntons les faits suivants :

Le vaisseau de ligne anglais *Monarch* et la frégate de la même nation *President* ont quitté, le 27 septembre, le port de San Francisco pour une croisière.

—Sans être des plus actives, les transactions commerciales n'ont point manqué d'une certaine importance pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, et si nous n'avons point à rapporter de ces opérations grandioses, lesquelles bouleversent en un jour les cours qui existaient la veille, nous devons dire que les prix précédemment cotés pour la plupart des articles de consommation se sont maintenus, et que les détenteurs [illegible] une fermeté qui aura pour résultat de maintenir les prix actuels.

—L'*Evening Journal* annonce qu'une centaine de flibustiers se sont embarqués sur le *Cortes* pour rejoindre le colonel Walker. Parmi eux on cite l'ex alderman Davidson. Le même journal annonce aussi que beaucoup d'autres citoyens partiront par le prochain steamer, dans le même but, et qu'environ 1,200 personnes ont quitté les Etats de l'Atlantique pour rejoindre les colonels Kinney et Walker. Il conclut de ces faits qu'avant deux mois, l'Etat de Nicaragua sera entre les mains des aventuriers américains.

—Le 22 septembre, un Californien fort âgé, Don Sebastian Rodriguez, est mort à son rancho, dans le comté de Santa Cruz. Cet homme avait atteint 80 ans, et avait servi comme officier dans les armées du roi d'Espagne; il était fort estimé.

—Des matelots de la frégate des Etats-Unis *Independence* désertèrent récemment ce navire [illegible] du canot, qui fut retrouvé [illegible] On a découvert dernièrement [illegible] cadavres d'hommes qui ont été reconnus pour être ceux de ces déserteurs. On suppose qu'ils auront péri, dans leur fuite, [illegible] embourbés.

—Des placers d'or ont été découverts à Corral de Farm, près la Mission de Santa Ynes, à [illegible] de Santa Barbara. Ces mines auraient été trouvées, d'après la *Gazette* de Santa Barbara, par Mariano Lopez, majordome du rancho San Marcos, tandis qu'il faisait boire son cheval dans l'eau d'un ravin. D'après lui, tous les cours d'eau de Corral Farm posséderaient de l'or.

—Le navire *Flying Cloud* a fait la traversée de San Francisco à Hong Kong en 38 jours.

—D'après les renseignements obtenus jusqu'à ce jour, la majorité pour la loi prohibitive de la vente des liqueurs est de 5,500 voix pour tout l'Etat de la Californie.

—Il est arrivé de nouveaux convois d'émigrants par les plaines qui ont eu à subir des attaques des Indiens. Deux blancs ont perdu la vie. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces attaques, c'est que les Indiens sont armés de fusils rifles, que leur fournissent les marchands américains.

—Le *Democrat de Nevada* se plaint amèrement que les Indiens viennent se promener en ville dans un costume d'une simplicité beaucoup trop naïve. Il ajoute que cette vue offense les Nevadiennes, et demande que le colonel Henley, [illegible] leur donne au moins la partie du costume la plus indispensable, *aujourd'hui que les élections sont passées*.

LA SAISIE D'UNE TÊTE ET D'UNE MAIN.—On lit, parmi les ventes du shérif de San Francisco, qui auront lieu lundi 21 de ce mois, la singulière annonce que voici :

« En vertu d'une ordonnance d'exécution émanée de la Cour supérieure de San Francisco, en cause Charles W. A. Carter contre James B. Moore, en date et certifiée le 1er septembre 1855, j'ai levé et saisi la propriété suivante :

« La tête du fameux voleur Joaquin Murieta, et la main de trois doigts de Jack.

« Avis est donné que, le lundi 24 septembre 1855, à midi, devant les portes du Palais de Justice du comté de San Francisco, je vendrai la tête et la main susdites au plus offrant, et argent comptant. »

Cette saisie [illegible] ou paraîtrait une véritable plaisanterie, si on ne rappelait [illegible] l'histoire de cette tête.

On sait qu'il y a environ deux ans, ce Joaquin Murieta était à la tête d'une bande de voleurs, qui a tenu la Californie du Sud pendant un si long temps. On racontait de lui les traits les plus audacieux et les plus extraordinaires, [illegible] de Cartouche et de Mandrin. Il apparaissait quelquefois subitement dans une contrée, lorsqu'on le croyait à 200 milles de là; enfin, pendant plusieurs mois, on n'entendait plus parler de lui, et il reparaissait tout à coup pour exécuter quelques coups audacieux. Le gouverneur de l'Etat promit une forte récompense pour sa capture, et, après un certain temps, on lui apporta cette tête célèbre contre la récompense qu'il délivra. La tête fut mise dans un bocal et montrée au public; mais, comme il y a toujours des personnes qui ne peuvent croire à la capture de brigands fameux, on mit en doute son authenticité; on prétendit qu'on s'était trompé, qu'on avait coupé la tête d'un Mexicain qui ressemblait à Joaquin, et que c'était cette tête qui avait valu la récompense à l'inventeur du tour joué au gouverneur. Toutefois, depuis que la tête en question est à l'esprit de vin, on n'entend plus parler des tours audacieux ni des crimes de Joaquin, ce qui doit faire croire qu'il est bien mort, et que les amateurs de curiosités et les exposants peuvent en toute confiance répondre à l'appel de M. le Shérif.

Quant à la main à trois doigts, c'est celle d'un autre brigand, mais moins célèbre.

OREGON.

On écrit de Whalesburgh, bouche de Rogue River, 15 septembre, à l'*Alta California* :

« Il y a eu ces jours derniers une grande émotion produite dans la population, à la suite d'une dispute survenue entre un nommé Bulort et un Indien. Ce dernier avait volé un fusil, et Bufort le poursuivait, lorsque l'Indien fit feu sur lui et lui causa une blessure légère.

« L'Indien fut arrêté, interrogé, traduit d'accusation, et confié à la garde d'une compagnie de soldats américains du Port Orford, qui remontait la rivière en canot, lorsque Bufort et deux autres hommes O'Brien et James Watt, les poursuivirent dans une embarcation, avec l'intention présumée de mettre le prisonnier en liberté. Ils tirèrent les soldats, tandis que Bufort faisait feu et tuait l'Indien dans le canot. Le caporal qui commandait les soldats riposta à l'attaque en faisant feu sur Buford qu'il tua; Watt riposta à son tour, et tua un autre Indien dans le canot. Cette lutte se termina par une décharge générale des soldats, qui fut suivie de la mort d'O'Brien et de Watt.

« Le général Palmer vient de conclure un traité avec les Indiens du voisinage, et leur a acheté leurs terres. »

ILES SANDWICH.

La lettre suivante a été adressée des Iles Sandwich à l'*Echo du Pacifique* :

Honolulu, le 25 août 1855.

Au Rédacteur de l'*Echo du Pacifique*.

Monsieur,

Une décision de date récente des Assemblées législatives hawaiiennes, vient de lever l'interdit qui, jusqu'à ce jour, pesait, aux Iles Sandwich, sur la culture de la vigne et la fabrication du vin. Une exploitation nouvelle vient donc d'être ouverte, bien plus à la population étrangère qu'à la population indigène, et parmi ceux qui composent la première, les Français sont, en pareille matière, les plus aptes à lui imprimer la direction et le développement nécessaires. Quelques essais partiels tentés jusqu'à ce jour ont donné d'excellents résultats et confirmé l'opinion que l'on avait déjà de la qualité supérieure du sol de l'archipel hawaïen, au point de vue de l'industrie vinicole. Aujourd'hui, toutefois, qu'il s'agit d'étendre et de multiplier cette culture et d'y joindre une fabrication nouvelle, le manque de bras intelligents se fait vivement sentir, et à défaut d'une expérience acquise par les résidents, on se trouve dans la nécessité de faire un appel à l'émigration extérieure.

NOUVELLES DE CHINE.

Il a été reçu à San Francisco des nouvelles de la Chine très intéressantes. Elles annoncent la défaite d'une flotte de pirates chinois par le vapeur des Etats Unis *Powhatan* et le vapeur anglais *Rattler*. Sur 40 à 50 jonques, dix ont été prises ou coulées bas. Le nombre des pirates tués est évalué à huit cents, et celui des blessés à quinze cents, tandis que le chiffre des Américains tués ou blessés ne dépasse pas une douzaine.

Il n'y avait pas moins de soixante navires à affréter dans le port de Hong Kong.

LOTERIE DE LA HAVANE.—Voici les principales primes qui ont été gagnées au dernier tirage de la loterie de la Havane (26 courant) :

Nos 17,403, $60,000;—25,674, $20,000;—16,335, $16,000;—233, $8,000;—14,798, $2,000;—21,551, $2 000;—3 028, $1,000;—6,674, $1,000; — 4,250, $1000;—16 317, $1000;—17,483, $1000;—19,697, $1000;—19,736, $1000;—20,121, $1000;—25,066 $1000,—31,633, $1000.

LOUISIANE.

INCENDIE.—Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas du 27 courant* :

Le moulin à coton de M. Marcella Lafleur père, situé sur le Bayou Bœuf, [illegible] brûlé dans la nuit du mardi à mercredi dernier, avec 80 balles de coton. Il n'y avait aucune assurance. M. Lafleur perd ainsi 7 à $8000.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Rivières—Louisville, 30 octobre—La rivière baisse; il y a 4 pieds d'eau dans le canal.

Cincinnati, 30 octobre—Notre marché a peu varié aujourd'hui. La farine s'est vendue, comme par le passé, $7 75 à $8 37 1/2 le baril. Le blé est ferme; inférieur rouge à $1 55 le boisseau. La mélasse a fléchi; les ventes ont eu lieu à 37 cts le gallon.

Arriéré de solde du général Scott—Washington, 30 octobre—Le cabinet a décidé que le général Scott avait droit à son arriéré de solde, comme lieutenant général depuis l'année 1847.

New-York, 30 octobre—Marché au coton calme. Farine en baisse. Ventes d'Ohio à $9 37 1/2 c. le baril.

TEXAS.

Le steamer *Louisiana* nous a apporté hier des journaux du Texas jusqu'au 27 courant. Un journal de Galveston, le *Confederate*, assure que M. Evans candidat américain, a été élu au Congrès dans le district de l'Est.

Nous avons déjà relaté les incidents du combat d'Escondido entre des éclaireurs texiens commandés par le capitaine Callahan et des indiens ayant pour éclaireurs un certain nombre de Mexicains. Les Texiens avaient, à la sollicitation des Mexicains eux-mêmes, traversé le Rio Grande pour attaquer un camp de sauvages. Ils ont été trahis, comme on le sait, par leurs prétendus alliés; mais il paraît que le plan de ces derniers était de laisser les Américains s'engager fort avant dans l'intérieur et puis de les placer entre deux feux. Les 300 indiens qui ont attaqué les Américains à Escondido devaient suivre ces derniers à une petite distance et les attaquer lorsque la mousqueterie en avant leur en eut donné le signal. L'attaque à Escondido a été le résultat d'une erreur; si elle n'avait pas été commise la petite troupe américaine, accablée par le nombre, eut probablement été taillée en pièces.

Les dernières nouvelles laissaient le capitaine Callahan à Piedras Negras, où il s'était replié après l'engagement d'Escondido. Les indiens, au nombre de mille à quinze cents sont venus l'y assiéger, et les Américains se voyant dans l'impossibilité de faire une résistance prolongée ont évacué la ville et ont traversé le fleuve avec tous leurs chevaux. Pour protéger cette opération difficile et couvrir leur arrière-garde, ils avaient dû mettre le feu au village.

Un incendie s'est déclaré récemment sur l'habitation de M. Marshall Wrenn, située à neuf milles de Trinity: un moulin et une certaine quantité de coton ont été dévorés par les flammes. Un autre incendie a eu lieu sur l'habitation de Mme Robert Wynne: un moulin et 30 balles de coton ont été détruits.

La récolte d'oranges sera fort belle cette année dans le voisinage de Corpus Christi.

INSTITUT LITTÉRAIRE POUR LES DEMOISELLES.—On verra par un avis inséré plus loin que M et Mme PAUL ARPIN ont ouvert à N. York, 44, Irving Place, près d'Union Park, un institut littéraire pour les demoiselles. L'enseignement qui y est donné embrasse les sciences, la littérature et les arts, et les cours sont confiés à d'éminents professeurs. Les élèves suivent les cours que désignent leurs familles et s'initient progressivement aux connaissances qui sont la base d'une éducation complète et solide.

Le département littéraire comprend l'enseignement de la langue et de la littérature française, anglaise, espagnole, italienne et allemande, la théorie et la pratique de l'élocution ainsi que la lecture des chefs-d'œuvre dans ces différentes langues, l'histoire politique et littéraire. Le département scientifique se compose de l'étude de la géographie, de l'astronomie, de l'histoire naturelle, de la physique, des éléments de la chimie, etc. Le département des Beaux Arts embrasse la musique vocale et instrumentale, la composition et l'harmonie, le dessin, la peinture, la danse, etc.

M. et Mme Arpin occupent une grande et belle maison, située dans un des meilleurs quartiers de New-York. Ils pourront recevoir quelques jeunes personnes du dehors qui voudraient venir achever leur leur éducation dans la cité impériale ou y séjourner quelque temps. Parmi ces dernières, celles qui voudront suivre les cours de l'institut, en auront le droit et elles choisiront elles-mêmes leurs professeurs.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de l'établissement que M. et Mme Arpin viennent de fonder dans la première ville de l'Union. L'un et l'autre sont parfaitement connus à la Nouvelle-Orléans, ils avaient conquis dans l'enseignement une position éminente et jouissaient de l'entière confiance des familles lorsqu'ils nous ont quittés pour aller à New-York. Nous n'avons pas besoin de faire l'éloge de M. Arpin: On connaît ici son incontestable talent et son aptitude toute spéciale pour l'enseignement. Les souvenirs qu'il a laissés parmi nous ne sont pas effacés et les familles qui voudront envoyer leurs enfants dans le nord n'hésiteront pas à les confier à M. et à Mme Arpin.

Conseil de ville.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN.—Réunion à l'heure accoutumée.

[illegible] appelant l'attention du Conseil sur une lettre du chef des pompiers.—La lettre est référée au comité composé du président des comités de finances, des rues et des débarcadères, [illegible] et de police.

Le trésorier annonce qu'il y avait, le 27 du courant, $93,459 57 en caisse—Référé au comité de finances.

Lettre du contrôleur relativement à l'acquisition d'un contrat pour paver le dixième ward—Référée au comité de finances.

Résolution des Aldermen recommandant la construction de ponts sur le Nouveau Canal—Adoptée.

Lettre de la sœur Régis, demandant le paiement de ce qui est dû à l'Asile des Orphelins pour le maintien d'orphelins envoyés à l'institution par la ville—Référée au comité de finances.

Le rapport du comité de finances et celui du comité des rues et débarcadères sont adoptés.

Résolution du comité des rues et débarcadères, [illegible] que le contrôleur adjuge le contrat pour [illegible] et réparer les rues, attendu que ceux aux [illegible] avait été adjugé, n'ont pas rempli les conditions—Adoptée.

Résolution permettant aux directeurs des Ecoles Publiques du Troisième District de faire construire [illegible] maison d'Ecole avec le montant des amendes imposées par le recorder de ce district.—Adoptée à l'unanimité.

Le comité auquel avait été soumise la question de savoir s'il convenait d'adjuger à l'encan la perception des taxes sur les cafés, cabarets, &c. recommande de diminuer la taxe sur ces établissements et d'adjuger la perception. Le comité recommande que la taxe soit fixée comme suit :

Chaque cabaret et buvette vendant du vin rouge ou blanc ou tout autre vin $25

Chaque débit de bière 50

Chaque café où se débitent des vins et des liqueurs 150

Le rapport est mis à l'ordre du jour pour la prochaine séance.

Le Conseil s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

DÉTOURNEMENT DE FONDS.—M. J. E. Hyde, rue Poydras, a fait hier, devant le recorder du premier district, un affidavit dans lequel il accuse Robert Hoye, de Cincinnati, d'avoir volé une somme de $6000 appartenant à MM Paul & Murdock, marchands de bois à Cincinnati. Cette somme provient de planches, &c, qu'il avait vendues pour le compte de la maison. Hoye n'ayant pu fournir un cautionnement de $6000 pour répondre de sa comparution, a été écroué.

VOL.—Michael Brennan a été arrêté hier pour avoir, dans la nuit du 23 courant, arrêté M. Thomas J. Scott sur la levée, et lui avoir enlevé sa montre. Il est en prison.

ACCIDENT.—Benjamin Kipp, quatrième ingénieur du Granada, avait été blessé, dimanche soir, tandis que ce steamship remontait le fleuve. Il est mort hier. Le coroner a tenu l'enquête. Kipp est né à New-York et avait 23 ans.

SUICIDE.—M. John Holden, anglais, qui dirigeait les travaux, depuis quinze ans, à l'établissement de M. Monseau, marbrier, s'est suicidé, hier, à midi. Il laisse une femme et quatre enfans. M. Holden avait 45 ans.

COUPS DE POIGNARD.—Un jeune homme de couleur du nom de Jules Duburat, a été poignardé, lundi soir, en face du café de l'encoignure St Philippe et Claiborne, par André Grégoire, h. c. l., avec lequel il s'était querellé.—Ordre d'arrestation.

—La police du premier district a arrêté James Coyle qu'un affidavit accuse d'avoir porté un coup de poignard à James Shields. La blessure n'est pas grave.

TENTATIVE DE MEURTRE.—George Harris et Wm Doyle, accusés d'avoir commis, le 2 septembre dernier, une tentative de meurtre sur la personne de B. [illegible], ont comparu hier devant le recorder Ramos qui les a envoyés, après interrogatoire, devant la première cour de district. Cautionnement de $500.—John Ryan et Thomas Brown, qui étaient accusés de complicité, ont été envoyés devant le même tribunal, sous prévention de port d'armes.

Messieurs les Editeurs,

Vous annoncez dans votre chronique locale du 30 de ce mois que j'ai été arrêté sous la prévention de recel d'esclave. Ma famille est assez honorablement connue ici pour que cette imputation puisse lui nuire.

Voici en deux mots ce qui s'est passé chez moi. Une de mes anciennes esclaves m'ayant proposé de travailler pour ma famille à la journée, j'acceptai son offre. Elle me demanda la permission de passer la nuit chez moi, parceque son maître demeurait trop loin. Elle était marronne, et je n'en savais malheureusement rien. Dans la nuit de dimanche elle succomba à un anévrisme de cœur et je dus faire venir le coroner. Voici comment il se fait que je me trouve aujourd'hui prévenu de recel d'esclave.

Agréez, messieurs, etc.

31oc B. LAUDUMIEY.

Ecriture et tenue des livres.

On reçoit tous les jours de nouveaux élèves à l'Académie d'écriture et de tenue des livres de DOLBEAR, rue du Canal, No 106. Il y a des heures spéciales pour les dames, les messieurs et les enfans. Les citoyens et les étrangers sont invités à venir juger par eux-mêmes. M. Dolbear garantit le succès à tous ses élèves.

Correspondance de l'Abeille.

New-York, 21 octobre 1855.

Messieurs les éditeurs,

Mlle Rachel a terminé hier la première série de ses représentations dans notre ville, et dès demain soir elle débute à Boston. Quel que soit l'accueil qui lui réserve l'Athènes du Nord, il ne saurait être plus brillant que celui qu'elle a rencontré dans la ville impériale. L'enthousiasme excité par elle, dès ses premières apparitions, n'a fait que grandir chaque jour. Renfermé d'abord dans un cercle assez étroit, cet enthousiasme s'est répandu de proche en proche dans toutes les classes du public; et tout le monde, le *million*, comme on dit ici, a voulu voir la *Lionne du jour*. La voir, c'était être séduit, entraîné, conquis, subjugué! La voir, c'était l'admirer, c'était l'applaudir, c'était lui décerner la couronne triomphale! Nul n'y a manqué; aussi entendez-vous aujourd'hui une foule de gens, dont beaucoup même ne comprennent pas le français, vous déclarer, après examen et expérience, que « Rachel est la plus merveilleuse actrice qui existe. » Ce verdict populaire, dictant une considération de jugement des connaisseurs, mérite d'être soigneusement enregistré; car il prouve combien est grande la puissance du génie, quelle que soit l'idiome dans lequel il traduit ses inspirations. L'éloquence du geste, la vérité de l'accent, la profondeur de la pantomime, forment une langue que tout le monde comprend, lors même que les mots n'offrent à l'oreille qu'une musique plus ou moins harmonieuse. Jamais cette vérité n'avait été aussi victorieusement démontrée; et sous ce rapport les *hurrahs* instinctifs que Mlle Rachel arrache aux spectateurs peu lettrés de ce continent doivent être presque aussi flatteurs pour elle que les approbations raisonnées que lui décernaient naguères les auditoires plus littéraires du Théâtre Français. Chacun donne ce qu'il peut! Il faut rendre d'ailleurs cette justice à notre public, c'est qu'il ne chicane pas son admiration. On ne saurait la prodiguer de meilleur cœur, de meilleur grâce, ni avec plus d'effusion.

Le succès financier a, comme de juste, suivi la progression croissante du succès moral. Ce dernier, je vous l'ai dit dans ma première lettre, n'avait pas été douteux un seul instant; mais l'autre restait un peu à l'état de problème. Quelques pessimistes—et j'étais du nombre, il faut l'avouer humblement—doutaient fort qu'il fût possible d'amener le public, *tout le public*, à payer les prix élevés qu'avait fixés la direction. L'entreprise était des plus périlleuses, et la popularité proprement dite semblait devoir lui être refusée. Cette conclusion s'appuyait sur une certaine défiance des dispositions de ce maître capricieux qui s'engoue et se refroidit quelquefois d'une façon si bizarre. Cette fois il a montré plus d'intelligence et plus de goût qu'on ne voulait lui en supposer. Ceux mêmes qui s'étaient trompés sur ce point sont les premiers à s'en féliciter: ce sont là en effet de ces désappointements qui font plaisir. Bref, l'affaire est excellente pour le directeur, qui doit s'estimer d'autant plus heureux que jusqu'à la sixième représentation il avait pu conserver quelques craintes. Un soir le public accourait avec empressement; le lendemain il témoignait la plus profonde indifférence; c'était à n'y rien comprendre. Les chances d'un échec étaient aussi grandes que celles d'une victoire; enfin la fortune s'est déclarée; et, la foule, perdant l'hésitation qu'elle avait paru d'abord éprouver, a pris invariablement chaque soir la route du Théâtre Métropolitain. Les recettes n'ont plus cessé d'être excellentes, quel que fût l'état de l'atmosphère; et ce fait est d'autant plus remarquable qu'ici le temps influe énormément sur les recettes théâtrales. Un ciel étoilé suffit quelquefois à remplir les plus vastes salles; une pluie même légère les laisse vides. Hier soir il pleuvait presque à torrents, et c'est à peine si, dans l'enceinte du Métropolitain, on comptait quelques sièges inoccupés. Les plus belles dames avaient bravé les intempéries du ciel pour venir recevoir les adieux de la grande tragédienne, Risquer une belle robe, un mantelet précieux, compromettre la fraîcheur d'un chapeau nouvellement sorti des mains de la bonne faiseuse; se mouiller les pieds pour ne pas manquer à cette fête! Cela en dit plus que tout!

Jugez par vous même des résultats obtenus; voici quelques chiffres qui me viennent d'assez bonne source. La recette après avoir, dans la première soirée, dépassé $5,000, était descendue à la seconde (on jouait *Phèdre*) au dessous de $2,000. Dans les quatre soirées suivantes elle varia de ce dernier chiffre à celui de $3,000. On atteignait à peine la moyenne de $2,500 nécessaire pour couvrir les frais. La septième soirée allait faire pencher la balance pour ou contre la direction: elle fut décisive en sa faveur; elle apporta $4734, et depuis lors la moindre des recettes s'est maintenue au dessus de $3,000; c'est donc être fort modeste que d'estimer la moyenne générale à $3,500 par soirée, ce qui constituerait pour le directeur un bénéfice de $500; c'est-à-dire d'environ $17,500 pour les sept semaines qu'il a passées à New-York.

Barnum et Jenny Lind seuls ont pu mieux faire. Ni Catherine Hayes, ma gracieuse compatriote irlandaise, ni Mme Sontag, malgré le nombre considérable d'Allemands riches ou aisés que compte New-York, n'ont, dans le même espace de temps, accompli semblable merveille, et cependant l'une et l'autre parlaient, non plus une langue étrangère comprise seulement du petit nombre, mais la musique, cette langue universelle, si familière à toutes les oreilles et à tous les cœurs!

Oui, messieurs, c'est un prodige que cette réussite pécuniaire de la tragédie française et de Mme Rachel au sein d'une ville qui passe, aux yeux du bien des gens, pour fort peu sensible aux beautés artistiques; d'une ville qui laissa en ce moment même à l'abandon un Opéra Italien où brille dans la solitude Mme Lagrange, l'une des cinq ou six étoiles du ciel musical; d'une ville qui a le goût le plus prononcé pour la rudesse [illegible] d'Edwin Forest [illegible]. Mais ce prodige, est-ce pas aussi qu'el [illegible] une réhabilitation? Ne prouvent-il pas que le génie des affaires, poussé à un certain degré, peut se combiner avec la recherche de certaines jouissances intellectuelles? Pour moi qui avoue volontiers mon faible pour New-York, malgré les revers et les déboires que j'ai pu y rencontrer, je vois un honneur véritable pour cette grande métropole dans son appréciation intelligente de notre illustre tragédienne, et dans le patronage plein de générosité qu'elle a accordé à l'entreprise de Mlle Rachel et à l'ame. Et cet honneur, New-York le partagera même que d'autres villes ont [illegible] de déposer en enthousiasme et en libéralité. Il ou l'restera toujours l'avantage d'avoir été la première.

Je me proposais, en prenant la plume, de vous peindre autant que possible les jolies impressions que je vous ai traces naguères de la Métropole française, et voilà que je me suis laissé entraîner à vous causer d'affaires. Ce serait là une trop mauvaise et surtout une trop longue introduction à l'exécution de ma pensée primitive, je vous demanderai donc la permission de la renvoyer à un autre jour; et je me contenterai de tout par vous rappeler [illegible].

La grande tragédienne a débuté le 3 septembre par le rôle de *Camille*, elle nous a fait ses adieux hier, 20 octobre, par ce même rôle qui restera, dans l'opinion de la majorité, la plus belle, la plus pure et la plus complète de ses créations. Elle l'a joué en tout cinq fois devant des salles toujours combles et avec un succès toujours croissant. *Adrienne Lecouvreur* a pu seul rivaliser de popularité avec la sœur d'*Horace*; ce fut ainsi qu'on apparut aux yeux du public transporté, à la demande formelle à la tribu, par demande expresse, donner deux fois cette pièce, ou plutôt il a fallu que deux fois Mlle Rachel consentît à faire revivre en sa personne la charmante et glorieuse devancière, car, je vous le répète, le *libretto* de Scribe et Legouvé ne compte pour rien en cette affaire. Et à part tous son *Phèdre*, et, malgré la façon tout autre dont la tragédienne conçut et traduit ce grand rôle, elle n'a pas pu lui concilier la même faveur qu'aux deux précédents. A la troisième représentation, on a dû faire suivre l'œuvre magistrale de Racine par une nouveauté: *Le Moineau de Lesbie* d'Armand Barthet, jolie bluette romaine où Mlle Rachel nous a montré, dans sa grâce voluptueuse, la ravissante maîtresse du poète Catulle. *Marie Stuart*, l'Hermione d'*Andromaque*, la Pauline de *Polyeucte*, la Roxane de *Bajazet*, ont eu chacune deux soirées, tandis que *Jeanne d'Arc* n'en a eu qu'une seule. Cette dernière est celle qui a produit le moins d'effet: les patriotiques élans de la vierge d'Orléans n'éveillant que peu d'échos dans le cœur du public; cela n'a rien de surprenant. La jalousie de *Roxane* a été un peu plus heureuse, aussi bien que la conversion de *Pauline* mais tout en rendant pleine justice au jeu de l'actrice, on se plaignait de la lourdeur des tragédies. Remarquez que je transmets uniquement l'impression des spectateurs, et non une opinion littéraire. *Marie Stuart* a triomphé surtout par son entrée en scène et par sa grande lutte contre Elizabeth sous les yeux de Leicester, tandis que les fureurs jalouses d'*Hermione* n'ont laissé froid aucun des spectateurs venus pour la voir et l'entendre; mais ni la reine d'Ecosse, ni la fille d'Hélène n'ont remué la foule; elles se sont surtout adressées aux spectateurs déjà conquis. Encore une fois je ne vous fais ici part que des sentiments du public: je suis simple chroniqueur; le tour du critique, ou plutôt de l'appréciateur, viendra. Ce sera alors le cas de vous parler de la scène du *Misanthrope* où Mlle Rachel a donné à Célimène un costume dont la splendide coquetterie était du goût le plus parfait. Quoique ce ne soit là qu'une scène, je n'ai pas du l'oublier dans la nomenclature des rôles de la grande artiste. Ça été, je vous assure, chose intéressante que de voir Melpomène se transformer en Thalie, et cela vaut une étude spéciale.

En somme, Mlle Rachel a joué avec un succès qui n'a jamais varié que d'une admiration profonde à un enthousiasme des plus ardents, huit grands rôles tragiques ou dramatiques, plus un petit rôle de comédie, tournant au drame pendant un instant, sans compter *Célimène*, bien entendu. Un grand rôle de haute comédie, celui de *Lady Tartufe*, nous avait été promis pour la semaine dernière, mais la fatigue éprouvée par Mlle Rachel, après une représentation d'*Horace*, suivie de la *Marseillaise* (voici encore un incident sur lequel il faudra revenir), nous a privé de cette nouveauté, qui sans doute n'est que différée.

Les neuf rôles que nous avons été appelés à applaudir, ont rempli vingt deux représentations données dans l'espace de sept semaines. Si nous prenons la moyenne, probablement trop faible, que j'indiquais plus haut, ces vingt deux représentations auraient produit une recette brute de plus de $70,000; au delà de $10,000 par semaine. Mlle Rachel n'est certainement arrivée nulle part à un plus magnifique résultat pécuniaire; et c'est peut-être le cas de répéter: « Décidément New-York est une grande ville »

P. ARPIN.

LE JAPON.

RELATION INTÉRESSANTE.

Les deux navires *Caroline E. Foote* et *Kamchadell*, le premier américain, le second russe et monté par un équipage américain, arrivés dernièrement à San Francisco, ont apporté des nouvelles intéressantes du Japon, fort peu exploré jusqu'à présent. Parmi les passagers du premier de ces navires se trouvait M. Doty, Américain, porteur de dépêches de l'amiral Poutiatine au consul russe.

Grâce à la position exceptionnelle et toute favorable des Russes au Japon, grâce aussi sans doute au traité conclu entre les Etats-Unis d'Amérique et le gouvernement de ce pays, M. Doty, qui avait l'intention d'aller établir un centre d'affaires à Hakokadi, a pu pénétrer assez avant dans le pays pour voir et obtenir des renseignements précis et pleins d'intérêt, qu'il retrace dans une lettre adressée au *Daily Evening News*. Nous empruntons à l'*Echo du Pacifique* sa traduction :

« Nous limes voile, en février dernier, de Honolulu pour Hakokadi, où j'avais l'intention de débarquer et de m'établir pour y faire des opérations de commerce, si les autorités japonaises m'y autorisaient. Nous touchâmes à Simoda, où se trouvait l'équipage de la frégate russe *Diana*, naufragée, et qui attendait une occasion favorable pour gagner un port russe.

« Pendant mon séjour, je me suis permis de dépasser les limites qui m'avaient été tracées par le traité, et j'ai fait des excursions de 14 à 18 milles sur chacune des quatre grandes routes qui partent de Simoda, et dans toutes ces occasions j'ai cherché à échapper à la surveillance des espions qui, lorsqu'ils nous suivaient, nous empêchaient d'entrer en relation avec les habitants. Lors de ces excursions, j'ai toujours été traité amicalement par ces derniers, qui manifestaient une grande amitié pour les Américains, et m'invitaient à entrer dans leur maisons en m'offrant des rafraîchissements. Ils me témoignaient partout ma bienvenue par ces mots: *How de dol* et jeunes et vieux me parlaient du *commodo Perry*.

« Tout ce que j'ai vu des Japonais, et je vous assure que j'ai vu beaucoup, m'a donné la conviction qu'ils ont doués d'un degré d'intelligence extraordinaire, pour un peuple isolé comme il est. Ils sont naturellement fins, actifs, courageux, d'une nature paisible et généreuse. Ils ont un vif désir de connaître quelque chose du monde qui se trouve au-delà de leur pays et dont ils ne connaissent rien.

« Il est vrai que chaque temple au Japon est une école, où on enseigne aux jeunes gens mâles des basses classes à lire et écrire; mais leurs études se bornent à l'histoire et à la biographie de leur pays, et les plus hautes branches de l'instruction restent le privilége des classes élevées par le rang de la naissance. J'ai appris par un prêtre, très intelligent, (Bonze,) avec lequel je me suis entretenu fréquemment; que cela avait été une ligne politique suivie d'une manière invariable par les gouvernants au Japon, de faire pénétrer dans l'esprit des jeunes gens de toutes les classes de la société la pensée que toutes les autres nations du monde étaient barbares, sans importances et faibles, comparées à la civilisation, au raffinement et à la force du Japon.

« Le marchand ou négociant est considéré comme un vile mercenaire, plein de fourberie, vivant aux dépens de ses concitoyens, et les employés de la Compagnie hollandaise, à Nangasaki, ont été des instruments dans les mains du gouvernement japonais, qui lui ont servi merveilleusement, et à diverses reprises, à répandre cette idée et à couvrir de mépris ces barbares et tous ces négociants. Ils ont eu à subir les actes les plus humiliants et les plus indignes, que les favoris de l'empereur se sont plu à accumuler sur eux; ils se sont soumis lâchement à ces humiliations, en compromettant ainsi tous ces principes d'honneur, d'indépendance et de dignité qui distinguèrent un peuple moins éclairé que les Hollandais, et leur conduite les rend indignes de toute considération aux yeux du monde civilisé.

« Quoique les marchands au Japon soient placés très bas dans l'échelle de l'estime de l'administration, ils exerceront à une époque très prochaine, une influence puissante sur l'esprit général du peuple, ses sentiments et ses sympathies, en donnant à la pensée une direction qui doit naturellement naître et prendre de l'extension par leurs relations sociales et d'affaires, qui commencent maintenant seulement à se revéler entre eux et les nations civilisées. Ce fait sera fatal à la paix de l'empire, dont les institutions despotiques ne se sont maintenues jusqu'à présent que grâce à un pouvoir redoutable au peuple, dont la soumission n'est que le résultat de la peur, et dont l'ignorance en tout ce qui regarde le monde au-delà de son territoire, les a tenus engourdis dans un sommeil béat.

« A Simoda, où les Japonais ont été mis en contact avec les Américains et les Russes sur un pied très large, les marchands manifestent déjà un grand désir de voir supprimer toutes les entraves au commerce ou d'avoir quelques moyens de communiquer directement avec nous, sans l'intervention du gouvernement, et ils veulent, s'ils peuvent en obtenir la permission, développer les ressources commerciales de leur pays et arriver à quelques résultats avantageux. A part les minéraux qui sont très importants, le lin (comme cela a été établi par l'amiral Poutiatine) comparé avec le lin russe, a trois fois le poids de celui-ci. Le bois de rose, de mahoni, de camphre, et autres bois magnifiques, s'y trouvent en abondance et peuvent devenir un article de commerce très important entre les Etats-Unis et le Japon.

« Leurs marins sont déjà frappés de la beauté et de la supériorité des navires qui viennent de l'étranger, lorsqu'ils les comparent avec les leurs. Lorsque la *Vincennes* et le *Hancock* étaient à Simoda, je fus harcelé par les demandes d'un grand nombre de marins japonais qui désiraient prendre du service sur ces navires.

« Quelques fonctionnaires, avec lesquels je causai, m'exprimèrent un grand désir d'aller en Amérique, et comme je leur demandai pourquoi ils n'accomplissaient pas l'objet de leurs vœux, ils me répondirent qu'en sollicitant la permission de s'y rendre, ils encouraient le déplaisir de leur gouvernement au point d'être destitués de leur emploi, disgraciés, et d'avoir à supporter telles peines qu'il plairait à Sa Majesté Impériale de leur infliger. S'ils partaient au contraire sans permission, ils exposeraient leurs familles à voir retomber sur elles les rigueurs du gouvernement.

« On des interprètes m'assura que les femmes et les familles de tous les fonctionnaires impériaux étaient forcées de rester dans la capitale et étaient considérées comme des otages qui répondaient de la fidélité de ces officiers envers le gouvernement. En cas de malversation dans l'exercice de leurs fonctions, la famille entière en supporte toutes les conséquences.

« En mars dernier, le premier vice-gouverneur de Simoda a été révoqué de ses fonctions par suite d'une accusation de conspiration qui reposait sur le seul fait qu'il avait témoigné quelque intérêt pour les Américains et aux Russes, et l'espion supposé d'être le dénonciateur a été appelé à remplacer le fonctionnaire disgracié.

« Le moyen avéré qui sert d'interprète habituel, et a eu une grande influence sur l'exécution du traité, a été élevé à la dignité d'*officier du gouvernement impérial*, en récompense de l'habileté qu'il a déployée comme négociateur de cet acte, et du zèle dont il a fait preuve en toutes choses. Autant que j'ai pu l'apprendre et en juger, son interprétation faite ressemblait au texte du traité est de nature à profiter plus au pays, et lui même dans quelques embarras. Il est considéré par ceux de son corps qui sont aux lieux de sentiments amicaux envers nous, comme un homme dangereux, etc. haut, qui déteste les étrangers.

« J'ai reçu de lui un [illegible] ce sont les plus propres à éclairer sur la puissance militaire des Japonais, et j'ai acquis la conviction qu'ils sont peu avancés dans l'art de la guerre et que leurs connaissances en artillerie sont très bornées. J'ai des échantillons de leur poudre à canon, qui est grossière et n'a pas été éprouvée après quelques essais. Je n'ai vu qu'une éprouvette pendant mon séjour au Japon.

« Il y a trois canons de cuivre à Simoda, ils constituent la principale défense du port.

« J'étais persuadé, jusqu'au moment de mon départ du Japon, que tous les hommes qui faisaient partie de l'armée et portaient des armes, avaient le privilège de posséder ces fameuses lames de Toledo, mais, à mon grand étonnement, j'ai appris qu'ils étaient de bois, et j'ai pu moi-même me convaincre après examen de la véracité du fait. Les officiers seuls sont autorisés à porter des sabres véritables.

« Le gouvernement a occupé maintenant quelques pièces de la défense du pays. Il a été fait des travaux destinés à recevoir trois batteries à fleur d'eau, à quatre milles de la ville de Jeddo, dans la baie. Ces batteries sont montées maintenant de pièces hollandaises.

« Un nouvel ouvrage sur l'artillerie calqué sur une publication hollandaise, vient d'être publié à Jeddo et répandu dans le pays. Je m'en suis procuré un exemplaire que j'ai offert après à un officier anglais du *Saracen*.

« L'amiral russe et ses officiers sont unanimes dans leurs expressions de gratitude pour l'aide et les marques de bienveillance qu'ils ont reçues de la part des officiers américains du *Powhatan*.

« C'est un fait incontestable que le peuple japonais est d'une nature douce. Pendant les trois mois que j'ai résidé à Simoda, je n'ai pas vu une seule fois s'élever entre deux Japonais, et je les ai observés en maintes circonstances particulières.

« Lorsqu'il arrive que leurs canots ou leurs embarcations essuient dans le port un coup de vent qui fait sombrer l'un ou endommage l'autre, on n'entend jamais une expression de colère sortir de leur bouche. On a ainsi un véritable échantillon de la nature de leur caractère.

« Ils ont été trop longtemps habitués à traiter avec mépris et à insulter impunément les représentants d'une vieille nation, pour ne pas avoir une haute opinion de leur puissance, et jusqu'à ce qu'on leur ait démontré leur erreur, en pouvant hardiment dans la baie de Jeddo, tout traité avec le Japon n'aboutira à aucun résultat positif, si ce n'est la satisfaction que peut donner la lecture du dernier traité du Japon avec les Etats-Unis.

« L'Amérique, l'Angleterre, la France, la Russie sont en campagne. Chacune de ces nations a ouvert la porte aux négociations, mais les Etats-Unis sont en position de faire plus qu'aucune de ces puissances, et son intérêt commercial le commande. Tout acte de notre gouvernement ayant pour but de provoquer le développement des ressources commerciales que cet empire présente, recevra non seulement l'approbation du monde civilisé, mais ajoutera une page brillante de plus à l'histoire de notre pays, qui a déjà pu enregistrer un fait glorieux, l'ouverture du Japon par le commodore Perry.

« Les Japonais sont sous l'empire de la pensée que notre nation est trop jeune pour posséder une grande puissance, et cette idée leur a été suggérée par des influences étrangères qui ont pesé récemment sur un gouvernement crédule. Les Japonais s'imaginent que les Etats-Unis ont concentré toutes leurs forces navales sur leurs rives pour obtenir le traité. Je doute qu'ils soient détrompés avant d'avoir reçu une autre visite de la part de notre gouvernement, qui, si elle est faite avec une escadre composée de navires qu'ils n'ont pas vus précédemment, aura un résultat avantageux et amènera un changement complet.

« Ce que j'ai écrit est exempt de passion, et je n'ai fait qu'exprimer mes convictions sincères, après un séjour non interrompu de quatre mois et des relations avec les fonctionnaires publics, le clergé, les marchands et autres habitants du Japon. »

AU PUBLIC.

On a répandu, avec une persistance calculée et dans le but de me nuire dans l'esprit de mes concitoyens, le bruit que je suis membre d'une « organisation ou parti » connue sous le nom de « Blue Book Organisation, » qui proscrit, dit-on, les catholiques.

Je nie formellement et de la manière la plus positive appartenir ou avoir jamais appartenu à aucune association de ce genre. Je souscris complètement à la Plateforme que le parti Américain a adoptée le 4 juillet dernier, et, comme le déclare cette Plateforme, « Je condamne de la manière la plus formelle toute tentative ayant pour but de faire d'une croyance religieuse une condition nécessaire pour remplir des fonctions politiques et je ne me joindrai jamais à un parti qui ne partagerait pas complètement mes vues à cet égard. » JOSEPH HUFTY.

Assemblées du PARTI AMERICAIN.

LES assemblées suivantes du parti Américain de la Louisiane auront lieu dans la Paroisse d'Orléans :

Mass Meetings publics:

4 Dans la rue du Canal, jonction des rues Bourbon et Carondelet, samedi, 3 novembre, à 7 heures du soir.

L'Hon. Duncan F. Kenner, l'Hon. Randell Hunt, M. John W Price, M. George Eustis Jr. M. Cyprien D. Dufour, le capit. Chas. D. Dreux, le col. Dick Stewart, M. J. J. Michel, M. M. A. Foute, l'Hon. Theodore G. Hunt, M. George B. A. Walter et d'autres orateurs distingués du parti Américain harangueront ces assemblées. 18oct—9

CANDIDATS

Du Parti Américain de la Louisiane AUX PLACES DE L'ETAT.

POUR GOUVERNEUR.
CHARLES DERBIGNY,
DE JEFFERSON.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR
LOUIS E. TEXADA,
DE RAPIDES.

POUR SECRETAIRE D'ETAT
ROBERT G. BEALE
D'EST BATON ROUGE.

Pour Trésorier :
J. V. DURALDE,
D'OUEST BATON ROUGE.

Pour Auditeur :
WALTER ROSSMAN,
DE CLAIBORNE.

Pour Avocat-Général
RANDELL HUNT,
D'ORLEANS.

Pour Surintendant de l'Instruction :
O. D. STILLMAN,
D'OUACHITA.

CONGRES.

Premier District—GEORGE EUSTIS Jr.
Second District—THEODORE G. HUNT.
Troisième District—PRESTON POND Jr.
Quatrième District—WILLIAM B. LEWIS.

POUR LE SENAT DE L'ETAT :
GLENDY BURKE,
LEONCE BURTHE,
J. J. MICHEL.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS

Premier District Représentatif :
Dr Wm H. LINDSAY,
JOHN T. PLATTSMIER,
Second District Représentatif :
THOS. H. SHIELDS,
T. A. BARTLETTE,
A. C. BELL.
Troisième District Représentatif.
H. J. RANNEY,
JOHN W. PRICE,
M. W. JAMES.
Quatrième District Représentatif :
H. B. EGGLESTON & Ar. DEVALL.
Cinquième District Représentatif :
A. PITOT Jr. & G. LEGARDEUR
Sixième District Représentatif :
A. D. DOMINGUEZ & Capt WADE
Septième District Représentatif :
F. C. LAVILLE & J. SOLOMON.
Huitième District Représentatif :
Capt. WHEAT & P. DE LABARRE
Neuvième District Représentatif :
CHARLES MORGAN.
Dixième District Représentatif :
ISAAC TURNER, S. PHELPS,
H. L. MARSHALL.
ALGER—L. LEON BERNARD.

OFFICIERS DE PAROISSE.

Pour Shérif—JOSEPH HUFTY.
Pour Coroner—CHARLES N. OLIVIER.
Pour Avocat de District—M. A. FOUTE.

GREFFIERS DE COURS.

Première Cour de District—N. TREPAGNIER
Seconde Cour de District—P. S. WILTZ.
Troisième Cour de District—HENRY BEZOU.
Quatrième Cour de District—J. B. WALTON.
Cinquième Cour de District—Wm A. NOTT.
Sixième Cour de District—W. M. REESE.

ASSESSEURS.

FRANCIS TURNER,
THEODORE DURIEL,
JOHN T. BOYCE,
JOHN A. WATKINS.

COLLECTEURS DE TAXES.

Premier District—THOMAS ASKEW.
Second District—JOSEPH HERNANDEZ
Troisième District—DE VERNEY FARRAR
Quatrième District—GEO MESSEMER.

JUSTICES DE PAIX.

Premier Justice—D. F. MITCHELL.
Second Justice—C. M. BRADFORD.
Troisième Justice—ED. RICHARDSON.
Quatrième Justice—DL. CALONGNE.
Cinquième Justice—W. M. FIELD.
Sixième Justice—ARTHUR FORTIER.
Septième Justice—G. W. BUFORD.

CONSTABLES :

Première Cour de Justice—W. C. QUIRK.
Seconde Cour de Justice—J. A. GAINNIE.
Troisième Cour de Justice—J. W. DUPRESSIS
Quatrième Cour de Justice—J. ROMAGUERA
Cinquième Cour de Justice—F. B. HERNANDEZ
Sixième Cour de Justice—JOHN H. MEAD.
Septième Cour de Justice—LEVI GOLDING.

AUDITEUR.
Collecteur—EDW. WILSON.
Assesseur—W. TOWLER.

Les soussignés, titulaire actuel, est candidat à la place de troisième juge de Paix. L'élection a lieu le 5 novembre prochain.

RICHD RICHARDSON

Décédée subitement dans sa quatre-vingtième année, Dame CONSTANCE St JEAN TERNOIR. Les amis et connaissances de la famille Beauregard, ainsi que ceux de Jean Baptiste St Jean Ternoir sont respectueusement invités à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 1/2 heures précises. Le convoi partira à 4 heure, à l'encoignure des rues Douane et Villeré.

Décédé hier, à 4 heures et demie, à l'âge de 42 ans, JOHNTE EQUIN, natif de Bordeaux, (France) et habitant cette ville depuis vingt ans. Ses amis et connaissances et les membres de I. O. O. F. F. A. M. et les pompiers (dont il faisait partie) sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, encoignure Casacalvo et Marigny.

Les journaux de Baltimore et de Philadelphie sont priés de reproduire cet avis.

Décédé mardi, 30 octobre, à midi, M. JOHN HOLDEN, né en Angleterre. Ses funérailles auront lieu ce matin, à 9 heures. Le convoi partira de l'encoignure des rues St-Louis et Robertson.

LOGE HARMONIE No. 3e. I. O. O. F.

LES officiers et membres de cette loge, ainsi que les membres de l'Ordre en général, sont priés d'assister à l'enterrement du frère J. EQUEN, âgé de 42 ans, décédé hier à 4 heures P. M.

L'enterrement aura lieu cet après midi à 4 heures précises.

Son corps est exposé rue Casacalvo entre Marigny et Mandeville.—Par ordre du N. G. :
31oct E. P. POUPART, Secrétaire.

A LOUER A BAIL : Le marché de la rue Claiborne et Commune.

DES propositions seront reçues par les soussignés jusqu'au 25 novembre prochain, pour louer ce beau marché pour un ou deux ans, à partir du 1er décembre prochain. Le paiement devra être fait tous les mois et on exigera de bonne caution pour le paiement ponctuel.

Les personnes qui saveront des propositions, sont priées de faire une offre pour un ou deux ans séparément et de donner le nom de la caution. Pour plus amples détails, s'adresser à

J. A. BEARD & MAY, encanteurs,
30 oct—au 25 nov No 8, Banks Arcade

Magasin à bon marché.

THEODORE DANZIGER,

Encoignure Robertson et Orléans,

A reçu par le Daniel Webster et d'autres arrivages de New York :

Broderies, jupons et bandes brodées;
Mouchoirs dernière mode;
Draps de dames, toutes couleurs;
Soieries de Florence, à 25 cts la yarde, le plus grand et le plus bel assortiment en ville;
Véritables dentelles et entre-deux;
Velours noir, toutes couleurs;
Mousseline de laine et mérinos;
Indiennes américaines et françaises;
3 caisses indiennes bon teint, à 6 1/4 cts la yarde;
Un assortiment complet de draps et casimirs pour tailleurs;
2 balles de couvertures françaises, les plus grandes, de première qualité. 30 oct—1m

AVIS

Aux confiseurs, patissiers et autres.

A VENDRE, pour cause de départ, un des beaux établissements de la ville et des mieux situés, étant bien fourni de tous les ustensiles nécessaires à l'exploitation du dit établissement; aussi, un beau salon pour crèmes à la glace, café, etc. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser sur les lieux, No. 181, rue Poydras, près du marché. 30oct

AVIS.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

LE public charitable de cette ville est respectueusement informé qu'une quête au profit des orphelins de 3ème District sera faite le jour de la Toussaint, au cimetière St-Louis, par les membres de la susdite société.

Messieurs les sociétaires qui voudraient bien concourir à la quête sont priés de se trouver au cimetière à midi—Par ordre du président,
30oct—3t F. PICARD, Secrétaire.

AVIS.

LE bureau de santé de l'Etat de la Louisiane est maintenant au No. 86, rue St.-Charles, au premier. 30oct—1f

PERDU.

JEUDI dernier, 18 courant, un portefeuille renfermant trois billets tirés par J. B. D. Bonseigneur à son ordre, datés Nlle Orléans 6 avril 1854, chaque billet pour la somme de deux cent vingt piastres, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, à partir de la date jusqu'à l'échéance et payables à un deux et trois ans de date. Les dits billets sont paraphés Ne Varietur par Theo. O. Stark, notaire, pour les identifier avec un acte de vente passé pardevant lui le 7 mai 1854.

Egalement: plusieurs autres billets de peu de valeur.

La personne qui a trouvé le portefeuille est priée de le déposer chez le soussigné, au coin des rues Philippe et Perdido, où elle recevra une récompense convenable.

Les billets hypothécaires ont été payés et n'ont de valeur que pour le soussigné.
30oct—2 J. B. D. BONSEIGNEUR.

GUIGNOLET D'ANGERS—50 paniers véritable guignolet d'Angers, en magasin et à vendre par HENRY VALETON,
16 ot [illegible]

CHANGE SUR PARIS—A vendre [illegible]
[illegible] CAILLIER & [illegible]
15 [illegible]

ATTENTION.

Marchandises sèches, marchandises avariées, fusils, drap noir, &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de marchandises, fusils &c. qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Blache & Lesseur, No 77, rue de Chartres. Conditions à la vente

M. J. A Levy Jnr. encanteur, continuera aujourd'hui, à 10 heures, au No 17, rue du Camp, la vente du fonds d'articles de ménage, de Brower & Co.—Les personnes qui tiennent maison sont invitées à assister à la vente.

La vente de papiers peints continuera aujourd'hui à 10 heures, au No 25 rue Conti.—Voir l'avis.

Vente par ordre des administrateurs.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente des vins et eaux de vie qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, au magasin No 47, rue des Magasins.

On peut se procurer des catalogues au magasin de l'encanteur.

Aux habitants.

IL ne me reste qu'une minime quantité de graines de Sorgho sucré (canne de la Chine) que j'offre de vendre à un prix raisonnable, si application est faite sans retard, soit à M. F. DOUR, No 32, rue Conti, entre Levée et Chartres, ou à moi-même, encoignure Tchoupitoulas et Lafayette.

J'invite respectueusement les habitants de faire l'essai de cette plante sucrière, ce n'est pas certain, et le résultat est d'un grand intérêt pour notre pays. 31oct—6t WM FURBRINGER.

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

La maison BECHET, FRYER & Co, offre (pour cause de liquidation) un joli choix de soieries, lingerie, confections pour dames et enfans, sorties de bal, fleurs et fournitures de mode.

Toutes les ventes sont au comptant. 31oct

A LOUER.

POUR plusieurs années la BRIQUETERIE appartenant à la succession de D. F. Burthe; elle est située dans la paroisse Jefferson à quatre milles au-dessus de la ville, et sera louée à des conditions très avantageuses. Pour plus amples détails, s'adresser à l'ancien chantier de bois dans la rue du Camp, entre Delord et Poyfarré. 31 oct

Académie d'écriture et de tenue des livres de Dolbear. 106, rue du Canal.

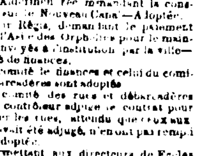

De nouveaux élèves seront reçus tous les jours. Il y a des heures spéciales pour les dames, les messieurs et les enfants. La tenue des livres et l'écriture sont enseignées d'après les principes scientifiques et le succès est garanti à tous les élèves. Les CITOYENS et les ETRANGERS sont invités à venir juger par eux-mêmes.

RUFUS DOLBEAR.
31 oct No 106 rue du Canal

VINS BLANCS—50 barriques Marquis de Lur Saluces.
10 do do Chateau Yquem;
150 barils do Haut Sauterne;
15 do do Barsac;
10 do do Graves;
6 do do Haut Sauterne extra;
100 caisses do do do;
En magasin et à vendre par
C CAVAROC & CO,
31oct—5t 144 rue Royale

HUILE D'OLIVE—En magasin—
300 paniers huile surfine Minnas;
180 do do J Plagniol
A vendre par C CAVAROC & CO.
31oct—5t 144 rue Royale

EN magasin et à vendre par les soussignés :
40 barriques vin rouge;
200 caisses vin rouge St Julien;
50 do do Pauillac 1847;
20 do do vermouth Noilly, Prat & Co.
20 do do muscat de Frontignan;
300 paniers bouteilles vides.
25 caisses confitures de la Havane en pots, ass.
C CAVAROC & CO
31oc—5t 144 rue Royale

EN magasin et sous levée de la Douane—
1e quarts Cognac J & Barse 1847,
6 do do Mre Castillon frères 1848;
[illegible] do do J Robin 1848;
10 do do Aomie Petit 1848;
4 do do do 1849.
A vendre par C CAVAROC & CO,
31oc—5t 144, rue Royale

Ouvrages en cheveux.

L. GUERIN, 119, rue du CANAL. T. A. KELLER.

Le plus grand établissement d'ouvrages en cheveux, aux Etats-Unis.

LES soussignés annoncent à leurs amis et aux étrangers qu'ils viennent d'installer leur atelier au No 119, rue du Canal, et qu'ils sont prêts à exécuter avec promptitude tous les ordres pour les ORNEMENTS EN CHEVEUX [illegible] Nous [illegible] de toutes sortes [illegible] Guérin & Keller [illegible] nouveaux [illegible] de NOUVEAUX MODÈLES [illegible]
GUERIN & KELLER.

Société Catholique pour l'instruction des Orphelins indigents 3e District.

LE public charitable de cette ville est respectueusement informé qu'une quête au profit de l'institution sus-nommée, aura lieu le jour de la TOUSSAINT, à la porte du Cimetière No 1, et dans le porche de la nouvelle de [illegible] du Cimetière St-Vincent de Paul.
Par ordre de la Direction,
ARMAND LANUSSE,
31oct secrétaire.

ON [illegible] pour aider un [illegible]
WM. G. HEWES.

Magasins à louer.

Le grand magasin encoignure Canal et Vieille Levée, construit en fer [illegible]

Le magasin No 3, Vieille Levée, possession en [illegible]

S'adresser à LOUIS F. MAYUNT.
29oct 50 rue Douane

UNE personne connaissant la culture de la canne à sucre, et parfaitement entendue dans l'administration d'une habitation, désire trouver un emploi. S'adresser à la [illegible] No 77, à la porte. 25 oct

Un français désire entrer dans une institution [illegible] jeunes [illegible] à la campagne [illegible]

Vente pour dissolution de société.

A VENDRE—Un des meilleurs cafés, situé dans un des meilleurs endroits du Troisième District. Pour les conditions de la vente s'adresser à MAILLOT & SON, 134, rue des Magasins

COGNAC—En demie, 1/4 et 1/8 pipes cognac. A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St Louis

WHISKEY—50 barils whisky Magnolia de Pike, au magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF. 13 et 15 St Louis

Aux familles de la Louisiane.

UN Français ayant enseigné, pendant plusieurs années, aux Etats Unis, le Latin [illegible] certificats, désirerait trouver une place de précepteur à la campagne.
S'adresser à M. P. B. Hotel d'Orléans, N. Orléans.

J. CASBERGUE,

Md Tailleur, rue St Charles, 77,

INFORME sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe, par le voie de New York, un assortiment de casimir fantaisie, tout ce qu'il y a de plus nouveau, ainsi que casimir noir, satins et [illegible] 24oct

Chocolat à la crême et à la liqueur,

CHOCOLAT-FERRUGINEUX.

LOPEZ & Cie,

25, RUE DE CHARTRES, ENCOIGNURE CONTI.
NLLE-ORLEANS.

ONT l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général qu'ils manufacturent fraîchement tous les jours leurs CELEBRES CHOCOLATS A LA CREME ET A LA LIQUEUR ainsi que toutes les autres qualités de chocolats différemment parfumés.

Nous recommandons également le CHOCOLAT ferrugineux fabriqué par nous, et qui, tant sous le rapport de sa qualité, rivalise avec tous les chocolats médicinaux étrangers.
LOPEZ & Co, 25, rue de Chartres

N. B.—A dater du 1er novembre prochain, nous établirons un dépôt de tous nos chocolats chez A. Maurice, confiseur, encoignure Canal et Bourbon. 23 oct

OLIVES d'Espagne—100 bariliets, à vendre par E J HART & Co,
26oct 77 & 79, rue Tchoupitoulas

EN débarquement du Trenton de Bordeaux,
240 caisses huile olive, vrai Plagniol,
50 do fruits à l'eau de vie, nouvelle récolte
340 do vin rouge diverses qualités,
70 do cerises à l'eau de vie
A vendre par ANT. GIRAUD.
25oct 44 Vieille Levée.

EN débarquement [illegible], de Marseille,
200 caisses [illegible] Le Roilly fils,
250 paniers [illegible] garantis,
100 caisses [illegible] nouveau format.
A vendre par ANT. GIRAUD.
25oct 44 Vieille Levée.

ABSINTHE et Kirsch—50 caisses absinthe Vernin et Lenoultre
25 caisses Kirsch Wasser,
A vendre par ANT. GIRAUD
25oct 44 Vieille Levée.

VERMICELLI et Macaroni—150 caisses en débarquement du steamer Grape Shot, de Louisville
A vendre par ANT GIRAUD,
22 oct 44, Vieille Lev

DIVERS—en magasin : 50 barriques vin to bon ordinaire;
15 barils vin blanc, Haut Sauterne;
30 barrique vin de Marseille;
500 caisses vin rouge, diverses qualités;
75 caisses vin blanc, Haut Sauterne;
200 paniers huile Plagniol, grandes et demi bouteilles;
8000 quarts et demi boites sardines;
150 caisses salaison de Marseille;
250 caisses Eau de fleurs d'oranger.
A vendre par ANT GIRAUD,
22 oct 44, Vieille Levée

Banque d'Epargnes de la Nlle-Orléans.

Bureau No 61, rue du Camp.

Incorporée par acte de la Législature le 15 mars 1855.

LE Bureau de cette institution sera ouvert, pour recevoir des dépôts, tous les jours (excepté le dimanche), de 9 heures à 3 heures, et le samedi, de 5 à 8 heures du soir.

Des dépôts d'une piastre et plus seront reçus.

L'emploi des fonds est strictement limité, par l'acte d'incorporation, aux dettes publiques des Etats-Unis, de l'Etat de la Louisiane et la ville de la Nlle-Orléans.

Prêts sur hypothèque, sur des propriétés améliorées et non hypothéquées, dans les limites de la ville de la Nlle-Orléans, n'excédant pas 50 pour cent de la valeur en comptant.

Prêts sur actions des Banques incorporées à la Nlle-Orléans, n'excédant pas 60 pour cent du taux du marché.

Les intérêts ou les bénéfices provenant de l'emploi des fonds seront distribués tous les six mois en [illegible] personnes qui auront déposé de l'argent.

Aucun directeur ne pourra, directement ou indirectement, emprunter de l'argent ou recevoir un salaire quelconque.

Des certificats de dépôt, portant un intérêt sur lequel on s'accordera, seront émis pour des sommes de $1000 au moins, déposées pour un temps spécifié.

DIRECTEURS—
George Eustis, A D Kelly, William Vogel,
W N Mercer, Geo Urquhart, R B Sumner,
G O Duncan, A Heine, George Jonas,
Wilhelmus Bogart, P N Wood, Thos A Clark,
Thos A Adams, R A Bonford, D D Withers.
W N Mercer, Président.
A D Kelly,
Wm Vogel, Vice-Présidents.
R B Sumner,
D. D. WITHERS, Trésorier.

N. B.—On peut se procurer, au bureau, des exemplaires de l'acte d'incorporation et des règlements. [illegible]

LE soussigné [illegible]

INSTITUT LITTERAIRE, Pour les Demoiselles,

A NEW-YORK.

M. & Madame PAUL ARPIN ont ouvert à New-York, 44, Irving Place, près d'UNION PARK, un Institut littéraire pour les demoiselles.

Cet institut, organisé sur un plan tout à fait nouveau, offre des cours d'enseignement scientifique, littéraire et artistique dans tous les genres.

Les cours qui sont faits par des professeurs distingués dont les directeurs se sont assuré le concours, sont tout à fait indépendants, si bien que les jeunes personnes peuvent choisir à leur gré ceux qui leur conviennent, sans être astreintes à suivre les autres.

L'ensemble de ces cours forme d'ailleurs l'instruction progressive la plus complète que l'on puisse désirer.

Ils sont divisés en trois départements :

LITTERATURE :—Langue et littérature française, anglaise, espagnole, italienne et allemande.
Théorie et pratique de l'élocution } dans ces différentes langues.
Lecture des chefs-d'œuvre. }
Histoire politique et littéraire.

SCIENCES :—Eléments des sciences les plus utiles : Géographie, Astronomie, Histoire naturelle, Chimie, Physique &c.

BEAUX-ARTS :—Musique vocale et instrumentale; Composition et Harmonie; Dessin et Peinture; Danse, &c. &c.

La maison occupée par M. et Mme Arpin est située dans une des parties les plus élégantes et les plus respectables de la ville de New York. Le voisinage immédiat d'Union Park la met en communication directe avec les principales lignes de chars et d'omnibus qui parcourent la cité. Sa distribution excellente pour les différents cours qui s'y font simultanément permet en outre à Madame Arpin de recevoir un petit nombre de jeunes personnes du dehors qui voudraient venir à New-York pour y achever leur éducation ou pour y passer quelque mois sous une direction toute maternelle, avec tous les avantages d'une vie de famille.

Les jeunes personnes, ainsi reçues par Mme Arpin auront le privilège de suivre ceux des cours de l'Institut qui leur conviendront; elles auront aussi le droit d'appeler, pour leur donner des leçons, les professeurs qu'elles préféreraient, même lorsque ces professeurs ne seraient pas attachés à l'institut.

Elles ne seraient donc pas considérées comme de simples pensionnaires, mais comme des personnes de la famille qui jouiraient de toute la liberté et de tout le confort qu'elles trouveraient chez leurs propres parents.

S'adresser pour plus amples détails à M. ou Mme Boyer, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne 31oct

Sociedade Portugueza de Beneficencia.

Quinta feira 1º de Novembro, dia de todos os Santos, se ornará a tumba da Sociedade de fuk em memoria dos nossos finados Irmaõs, e as 4 horas da tarde o Capellaõ da Sociedade acompanhado dos seus Clerigos farão hum servicio funebre ao redor da tumba.

Durante o dia se fará como de costume ao pé da tumba huma colletta em favor das Orfas da rua do Campo.

Se espera que os membros neste dia se ameraraõ e que viraõ assistir cada hum com seo ponco a teó laudavel objeto;

Por ordem do Sor. Pres't ANT. VIEIRA.
27oct—5t

Société Portugaise de Bienfaisance.

COMME de coutume le Monument de la Société sera tendu de poêl, le jour de la Toussaint. En commémoration de nos frères décédés, une collecte sera faite durant la journée à la porte, en faveur des Orphelines de la rue du Camp, et un service funèbre sera fait à 4 heures P M par le révérend P. Moyneat, chapelain de la société, au pied du monument. Le public en général et les membres en particulier, sont respectueusement invités à assister durant la journée, et à venir contribuer chacun avec son peu, un si louable objet.

Par ordre de M. le président A. VIEIRA
Nlle-Orléans, ce 26 octobre 1855. 27 oct

PHARMACIE

DE

APH. SCHWAB,

40..........rue Condé..........40

RECU par le dernier arrivage d'Europe, via New York, et par le Nuremberg, du Havre :

Alcaloïdes—Aconitine, Brucine, Codéine, Colchicin, Curcin, Delphine, Emétine, Ergotine, Hyosciamine, Digitaline bruce et crist, Fer iode et réduit. Sels de quinine, Valerianate, Tannate, Citrate phosphate et lactate.

Produits pour photographie—Nitrate d'argent crist, Iodure d'ammoniaque, de cadmium, de zinc Brôme, Bromures, etc.

Médicaments patentés—Chlorure de Labarraque, Sirop de Flon, Pâtes pectorales, Fumigateur d'Espic, Cigarettes indiennes, Papiers d'Albespeyres, Essence de vin Aleaoco.

Drogues—Amadou, Boules de Mars, Cevadille, Semen de copahu, fleurs de mauve, de bourrache, violettes, Poudre de gomme arabique, Rhubarbe, Ratanhia, Salep, Kina.

Préparations—Pommade de Concombres Ether sulfurique et nitrique, Chloroforme, Baume tranquille, Digitalin, Baume Fioravanti, Extrait de quinine, de valériane, papiers à cautère, et de quinquina, Ipécacuanha, Extrait de passions, de fer pommé, &c.

Appareils pour distiller, à déplacements, Lampes à esprit de vin, Speculums, Seringues, Pharmacie portative de Raspail, Camphre, etc. Canules en [illegible]

Toujours en magasin

Un grand assortiment de bolles en chêne. A vendre à la pharmacie de A. SCHWAB, 40, rue Condé.

AVIS.

M. W. T. WILLIAMS est, à partir d'aujourd'hui, associé à mes affaires, qui seront dirigées dorénavant sous la raison Charles Kock & Co.
C. KOCK.
No 20 rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 1er octobre 1855. 1oct—1m

Séances magnétiques,

Somnambule très lucide.

Cures extraordinaires, des maladies chroniques ou aiguës, dites incurables!

M. ME DOMINC, somnambule très lucide, est connue par ses cures admirables, prévient ses amis et le public, qu'ayant laissé son mari, M. Domine, comme étant contraire à ce premier et pour autre, se [illegible] lucidité dès le début.

Consultations, tous les jours de 9 à 1 heure, excepté le dimanche.—Encoignure des rues Quartier et Remparts, No. 133. 26oct—1m

A LOUER.

UNE MAISON A DEUX ETAGES sise rue Franklin, No 55, entre Bienville et Conti, —appartements, une cuisine, une chambre pour domestiques, tout ce qui jardin.
S'adresser au No 56, même rue. 29 oct

Commis Français

TROIS jeunes gens parfaitement au courant des Dry Goods en général, industrieux et bien vendeurs, trouveront de l'emploi avec bon salaire au No 20 rue de Chartres. Il est absolument inutile de se présenter si l'on ne peut fournir de bonnes recommandations sous tous les rapports.

S'adresser de 3 à 5 heures P. M. à
C. A. BARRIERE & BRO.

AVIS.

J. LEVOIS a transporté son magasin au coin des rues BOURBON ET CANAL, (Batisses Touro.) Entrée dans la rue Bourbon. 29oct

VOR. HEBERT & Cie.

Librairie française.

Catalogue des Ouvrages

RECUS par les derniers arrivages :

Format Charpentier

MURGER,—les buveurs d'eau—PLANCHE, Ecole française—PONTMARTIN causeries littéraires—REYBAUD, Jérôme Paturot à la recherche—CASTILLE, sous le nom—BLAVE DE BURY, Hommes—FERRY, voyage au Mexique—Dryas, Histoire de [illegible]—HATISBONNE, impressions littéraires—HUETTE, Histoire de France—STENDHAL, divers ouvrages—MACHIAVEL, œuvres—LAMARTINE, œuvres, &c., &c.

Bibliothèque nouvelle.

Dumas fils—La Dame aux Perles, La Dame aux Camelias.
Léon Gozlan—La Folle du Logis.
Deux ans en Afrique—Mémoires d'un soldat.
Mme de GRANDFORT, L'Autre Monde.
Esquisse des Mœurs par Louis Collet.
Edmond Texier—Histoire d'[illegible].
Vor, Cousin—Premiers essais philosophiques.
[illegible] divers ouvrages.

Brochures et Romans

Edition populaire à bon marché.

Vor. Hugo, A. Dumas,
Paul Feval, Paul de Kock,
Eugène Sue, George Sand,
Walter Scott, Balsac,
Bibliophile Jacob, Seribe,
Alphonse Karr, Pigault LeBrun,
Seribe, Ricard.

Chroniques de l'œil de Bœuf.
Mémoires de Gabriel d'Estrée.
do du cardinal Dubois.
Prisons de l'Europe.
Mystère de l'Inquisition.
Histoire de Napoléon.
Mémorial de Ste Hélène, etc etc.
29 oct 149 rue de Chartres

Maison Vor HEBERT & Co,

149, rue de Chartres.

Librairie française.

RECU par les derniers arrivages :
L'OFFICINE DE DORVAULT :
Nouvelle édition augmentée de tous les suppléments.

Journaux français :

Le mois de septembre des diverses publications est prêt à être délivré aux souscripteurs 29 oct

Papiers Peints.

Maison VOR. HEBERT & Co,

149, rue de Chartres.

PAR le Nuremberg—Reçu le complément de l'assortiment d'automne.

Les acheteurs trouveront un choix immense des qualités supérieures et des prix les plus modérés.
29 oct

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

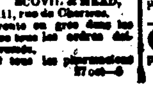

Ce chemin est maintenant ouvert d'Alger à Tigerville, sur le Bayou Black, distance de 66 milles, et transporte les passagers et le fret.

TRAINS DES PASSAGERS

Partent du Dépôt, à Alger, tous les jours, à 8 heures 30 minutes du matin.

Partent de Gretna tous les jours, à 8 h. 40 m. du m.

Arrivent à Tigerville, tous les jours, à midi 10 min.

RETOUR.

Partent de Tigerville à 1 heure de l'après midi.

Arrivent à Gretna à 4 heures 30 minutes

" à Alger à 4 heures 40 minutes.

Prix :—$2 50 pour aller, et autant pour revenir.

Un ferry destiné à transporter les passagers, partira du pied de la rue Ste Anne, tous les jours, à 8 heures précises du matin.

La Compagnie recevra, tous les jours, jusqu'à 3 heures de l'après midi, sur le wharf au pied de la rue St-Louis, du fret pour Tigerville et les stations intermédiaires. Le fret partant d'Alger devra être payé par les expéditeurs, et tout fret devant être déposé à toute autre station qu'au Bayou des Allemands, à Raceland, au Passage Lafourche, à Terrebonne et à Tigerville, où la Compagnie a des agents, doit être payé d'avance.

On peut se procurer, en s'adressant au bureau de la Compagnie, les règlements et les taux du fret publiés en forme de pamphlet.

27 oct A. B. SEGER, vice président

AVIS.

UN bon habitant et parfait sucrier désire trouver une place sur une habitation. Il donnera les meilleures recommandations. S'adresser à la lettre A. B., à la Poste, ou chez M. T. Drouet, No 173, rue Condé, entre Quartier et Esplanade.
27 oct—6t JACQUES BACHEMIN.

Grande réduction de prix !

LA maison BECHET, FRYER & Co, offre (pour cause de liquidation) un joli choix de soieries, lingerie, confections pour dames et enfants, sorties de bal, fleurs et fournitures de modes.

Toutes les ventes sont au comptant 27oct

Montres, Bijoux, &c.

No. 6, rue de Chartres,

E. FEYTEL

OFFRE, à son magasin, un bel assortiment de Montres, Bijoux, &c. qui, ayant été achetés à l'encan, seront vendus à bas prix pour du comptant. Venez voir.

Il répare les montres et les bijoux et remonte les diamants.

S'étant assuré les services de M. Jos. Feytel pour les montres, toutes les réparations seront pleinement garanties. 27oct

AMUSEMENTS.

LE GYMNASE, TIR AU PISTOLET ET SALON D'ESCRIME, de ROPER,

No 10..........rue Bienville..........No 10

[illegible]

P. DUREL & Co.

Marchands de fournitures de bureaux, imprimeurs et fabricans de livres en blanc.

Rue de Chartres, No 37.

ONT l'honneur d'annoncer à leurs nombreux amis et au public en général qu'ils reçoivent en ce moment un grand et complet assortiment de fournitures de bureaux, qu'ils vendront aux prix les plus modérés, et espèrent pouvoir satisfaire les désirs de tous.

L'attention du public est appelée sur les articles suivants :

Un grand assortiment de papier à lettres, papier à écolier, papier à registre, papier à billet, &c.

Un grand assortiment de presse à copier.
do d'enveloppes blanches et jaunes,

Livres à copier les lettres, livres métalliques, memorandas, boîtes à étampes, papier buvard, plumes d'or, plumes d'acier, pains à cachetés, cire à cacheter, gomme à bouche, mucilage, sable, sabliers, couteaux papier ou ferblanc, règles, encres pour tampons, &c. &c.

Aussi un grand assortiment d'encriers, d'encre à écrire et à copier, canifs des meilleures marques, ciseaux, porte-feuilles de banque, porte-folio, plumes d'oie, mucilage, sceaux, &c. &c.

Livres de checks en in-folio et en in quarto, toujours en magasin, ainsi que tous les blancs nécessaires pour la douane, billets d'enterrement, &c.

Livres en blanc, reliure extra pleine et demi pleine et reliures, consistant en lettres, journaux, livres de caisse, brouillards, livres de factures, livres d'échantillons, livres d'ordres livres d'enregistrements, &c. &c. &c.

Attaché au magasin, est une des plus grandes imprimeries pour travaux en tout genre.

Tous les ordres seront exécutés avec la plus grande élégance et promptitude, à des prix réduits.

Nous espérons que nos amis s'adresseront à nous avant d'acheter ailleurs. Nous comptons sur le bienveillant appui du public, nos prix étant aussi modiques que possible.

P. DUREL & Co,
17oct 37, rue de Chartres

SUCCESSION DE JAMES NATA.

LES créanciers de cette succession sont priés de présenter leurs comptes aux soussignés.
BUDD & LAMBERT, avocats,
1oct—3m10j rue Toulouse, No 51

AVIS.

LE Dr SHERIDAN, qui a fait ses études dans les hôpitaux de Mme Stephens, à Dublin, vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans où il rend, tous les jours, la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds. Il guérit, dans l'espace de 21 à 25 jours, les cancers, sans avoir recours aux instruments, et les affections pulmonaires alors même qu'elles sont arrivées à la seconde période. Les personnes sujettes aux crises feraient bien de s'adresser au Dr Sheridan qui guérit également les hémorroïdes et les rhumatismes.

Les maladies secrètes sont guéries à la première visite. Les consultations ne couteront rien. Les personnes demeurant à la campagne peuvent se faire traiter en faisant connaître exactement le degré du mal.

Le Dr Sheridan permet de parcourir le livre où sont consignées ces cures merveilleuses à St-Louis et à la Nouvelle-Orléans. Son diplome est exposé dans son cabinet. On peut voir aussi le Dr rendant la vue aux aveugles.

Heures de consultation : de 9 heures du matin, à 4 heures de l'après-midi. Son cabinet est au No 226, rue du Canal, encoignure Treme. 1oct—1m

PHOTOGRAPHIE.

Salon de Jacobs, 93, rue du Camp.

DAGUERREOTYPES, AMBROTYPES, &c.

E. JACOBS invite respectueusement les amateurs de la Photographie à venir visiter son établissement. Il s'est constamment appliqué, depuis la fin de l'été, à se perfectionner dans son art, et il ne croit pas qu'il n'a reculé devant le travail ni devant les dépenses. Les installations, dont on reconnaîtra l'élégance, ont été encore embellies, et il a introduit dans son art toutes les améliorations que l'art pouvait suggérer. Il est prêt maintenant à tirer des daguerréotypes qui seront plus beaux et dureront plus que tout ce qui a été fait jusqu'ici dans ce genre, des ambrotypes ou portraits sur verre d'une rare élégance et des photographies, simples et en couleurs qui ne laissent rien à désirer. Ses prix sont modérés.

M. Jacobs donne des leçons à des conditions avantageuses. 17 oct—6 m

L. PERROT & Co.,

Rue Royale, No 223, enc. Ste-Anne,

ONT l'honneur d'informer les acheteurs qu'ils ont en main leur assortiment de marchandises sèches pour la saison d'hiver, consistant en indiennes françaises et américaines, mousselines laine, écossais, mérinos, alpacas, cachemires, popelines, étoffes de robes, draps de dames, tartans, couvertes, chemises blanches et couleur, cravates, sous-vêtements, mouchoirs, bas, chaussettes, livres d'ouvrages, gants, mouchoirs, gans, galons, merceries, parapluies, etc. fournitures, corsets, et toutes qualités véritables gants jouvin et autres, &c. &c.
16oct—3m

Rue Madison No. 12, à la Nouvelle-Orléans.

Hôtel-Restaurant Madison,

TENU PAR EUGENE CAILLER.

CET établissement, situé à deux pas de la Bourse et à proximité, se recommande aux amateurs de la bonne chère, M. EUGENE CAILLER [illegible] intelligent de son service [illegible] aux étrangers [illegible] HOTEL RESTAURANT MADISON [illegible] 16oct—1m

ON désire louer une [illegible] fraiche, [illegible] recommandables [illegible] No 120, [illegible] 17 oct—6

Pour la Toussaint.

UN magnifique choix de vases dorés reçu par le navire Nuremberg.

M. B.—Par le même navire, nous avons reçu de [illegible] couronnes et de toutes couleurs.

[illegible] castor do do do
Large assortiment de couronnes fantaisie, immortelles et nouveautés.
Corsets de tous numéros.

Toujours en magasin un grand assortiment de passementerie, jouets, cravates, chemises, pommades, &c. &c. 29oct A. BARREAUD.

POUR LA TOUSSAINT.

500 couronnes à inscriptions,
Idem en immortelles,
Idem en perles avec inscriptions,
Idem en fleurs artificielles.

Plus un grand assortiment de fleurs et guirlandes pour ornement de tombes, à vendre au plus bas prix chez LELIEVRE,
2oct 110 rue Royale

IMPERIALES et autres marchandises par le navire Marché du Mexique.

Reçu tout récemment par les navires Martha J. Ward et J. P. Harward, venant de Liverpool,
40 balles Impériales de 36 pouces, de belle qualité,
10 do do toile de 36 pouces,
10 caisses pa[illegible] de 34 pouces,
10 " [illegible]
8 " Chemises toile devant simple et brodés.
Egalement :
Un assortiment général de toute pour le commerce de la ville. A vendre par
O. B. GRAHAM,
1oct No. 96, rue Gravier.

MADAME SIMONIN,

Rue de Chartres 85.

A l'honneur de prévenir ses clientèle et les dames en général qu'elle vient de recevoir par les prochains arrivages d'Europe, un magnifique assortiment de modes et d'articles de toilette, tels que :

Lingerie, corsets, manchons, cols, chemises, mouchoirs de poche, articles de fantaisie, [illegible] corsets patentés, &c.

Mme SIMONIN recevra des commandes pour la [illegible]
RUE DE CHARTRES, 85. 19oct—1m

CABINET DE LECTURE FRANÇAIS.

Rue Ste Anne No 36.

Abonnement au mois et au volume.
Vente et achat de livres d'occasion.
11 oct—1m AMAND BERTHELON

Grocerie à vendre.

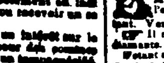

ON offre à vendre à l'amiable, pour cause de changement d'affaires, une grocerie bien achalandée, située au coin des rues St Antoine et Amour, 3 District—Pour les conditions, qui seront avantageuses, s'adresser sur les lieux.
11oc—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

VICTOR BOUTROUE,

CHAPELIER,

RUE ROYALE No 131,

Entre les rues Toulouse et St Louis,

VICTOR BOUTROUE, autrefois passage de la Bourse, a transporté son domicile au No 133 rue Royale, où il exécutera comme par le passé les chapeaux sur commande.

M Boutroue profite de cette occasion pour annoncer qu'il a reçu de France un assortiment complet de chapeaux de tous genres, choisi avec soin dans les plus célèbres manufactures de Paris

Chapeaux de soie, hommes, cadets et enfants,
Do do casimir noir et gris,
Do do castor, do do
Do de feutre mou, pour hommes et enfant, de toutes couleurs et qualités,

Casquettes velours, drap et de fantaisie, pour enfans.

Casquettes velour, gris, avec rabats pour voyages,
Do do chasse,
Do en drap, pour hommes.

Employant des ouvriers de Paris d'une incontestable supériorité, les fashionables trouveront chez lui des chapeaux de tous genres et de toutes formes, d'un fini remarquable, faits à la mesure exacte de leur tête, prise par le conformateur. 23 oct

Aux Coiffeurs Barbiers.

LES soussignés viennent de recevoir de Liverpool leur assortiment de coutellerie de Rodgers, CANIFS, CISEAUX, RAZOIRS, &c.

Aussi les célèbres rasoirs de B tener, dit Rattlers expressément à l'usage des barbiers.

Toujours en magasin un assortiment de brosses à têtes, à dents, et brosses de tout genre, peignes en gomme élastique, cuirs à rasoir, et un assortiment complet d'articles convenables à la vente au détail, à vendre à bon marché, chez
U. A. POLLARD & Co,
15 oct No 76, rue du Canal, près Chartres

AVIS.

Lugay & Lecanu,

30, rue de Chartres,

INFORMENT respectueusement les familles de la Nouvelle Orléans qu'ils ont reçu de France et du Nord un très grand assortiment de linge pour cadeaux et jeunes gens de tout âge. La grande variété des étoffes et la grâce de des modèles leur font espérer que, comme par le passé, ils continueront à mériter la confiance de leurs nombreux clientèle.
LAGAY & LECANU,
4oct 30, rue de Chartres

Changement de domicile.

JULES BOISSE a transféré son magasin de parfumerie et d'articles de Paris, ainsi que son salon de coiffure, à l'encoignure des rues Chartres et Bienville. 2 oct

Soieries et Marchandises sèches de fantaisie.

VENTE EN GROS.

J. G. PEPPARD & CO.,

55, RUE GRAVIER,

Ont maintenant en magasin leur NOUVEAU STOCK DE SAISON,

Comprenant : SOIERIES, SATINS, MOUSSELINES DE LAINE, CACHEMIRES, MERINOS, ALPACAS, RUBANS, GARNITURES DE ROBES, MOUCHOIRS, VOILES, GANTS, BRODERIES, CHAPEAUX DE DAMES, SOIE ET PAILLE, FLEURS ARTIFICIELLES ET ARTICLES DE MODES.

—Egalement—

Manteaux et Mantelets.

Sur lesquels ils appellent l'attention des marchands de campagne. 27sept—2m

A DRAWBACK—Huile d'olive en caisses de Jos Plagniol, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
25oct—6 37 rue de la Vieille Levée

HUILE DE [illegible]—25 barils en débarquement du navire Delaware,
SODA [illegible]
THE—250 demi-caisses thé Pouchon à sots.
CAMPHRE—15 caisses de 50 livres chaq
CHANDELLES—150 caisses de Judda,
INDIGO—80 paquets de Carracas et 10 caisses de Manille.
VIN ROUGE—50 barriques et 2000 caisses vin rouge de Bordeaux, en débarquement et en magasin, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
4oct 73, rue Tchoupitoulas

DIVERS—6000 barils de vin de divers qualités, 150 barriques de traits en vinaigre, eau de fleurs d'oranger, bouchons en balles, eau de vie des marques Champaign Vineyard Proprietors, Goldenburg, Exshaw, Larsonde, etc, en magasin et à vendre par
V & B MAIGNAN,
[illegible] 85 & 87 rue St Louis

WHISKEY—300 barils raw et rectifié, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

HOTEL-DE VILLE, 20 oct. 1855.

A mes Concitoyens de toutes conditions et de toutes opinions politiques.

LORS de l'élection qui eut lieu le 16 mars dernier, la somme de $36 8) cents, produit d'une contribution des électeurs du premier precinct et du 1er district pour aider à l'érection du Monument de Washington fut placée entre mes mains. Considérant que cette somme, quoique très libérale pour un precinct, ait trop faible pour être envoyée à sa destination, comme tribut de la ville de la Nouvelle-Orléans, je la retiens jusqu'à ce qu'il s'offrit une occasion plus générale pour collecter et transmettre une offrande plus digne de la libéralité et du patriotisme caractéristique des citoyens de la ville du Croissant.

Sous l'impression que je juge que l'occasion la plus opportune de compléter cet objet patriotique s'offrira pendant les élections du 5 novembre prochain, je me permets de premier magistrat de cette ville vient de proposer l'exécution actuelle de l'esprit de parti, et par suite de ce que, si les cafés et les bars étaient ouverts dans l'occasion dont il s'agit, ils pourraient contribuer à augmenter l'irritation, et occasionner des querelles et des troubles aux polls, je viens soumettre respectueusement à mes concitoyens l'utilité d'inviter sérieusement tous les propriétaires ou administrateurs des établissements susdits à les tenir fermés le jour des élections (5 novembre prochain) et tous les citoyens et électeurs, individuellement, à déposer dans des boîtes, préparées à cet effet dans chaque precinct les sommes qui pourraient autrement être dépensées par eux, en réjouissances et en libéralités aux cafés, de cette manière qu'une contribution de leur part, pour aider à terminer le monument qui doit perpétuer le nom de Washington, le Père de son pays, " le premier dans la guerre, le premier dans la paix, et le premier dans le cœur de ses compatriotes."

Dans la considération des objets importants ci-dessus, je compte avec confiance sur l'appui de la presse publique, dont la défense puissante et libéral ne saurait manquer à défaut aux mesures tendant au bien être et à l'avancement de la ville, ou qui en dépendent.
22 oct—tl JOHN L. LEWIS, Maire

Presse à Coton de la Levée,

L'ASSEMBLEE générale annuelle des actionnaires aura lieu LUNDI, 5 novembre, à 4 heures de l'après-midi. F. J. FORSTALL,
22 oct—au 5 nov Secrétaire

AVIS est par le présent donné que les listes d'assessment du Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1855, peuvent être examinées tous les jours (excepté les dimanches), à la Cour du Recorder, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
CLEMENT RAMOS
Recorder du deuxième district.
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1855
2oct—jusq 1er nov

AVIS est par le présent donné que les listes d'assessment du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'année 1855, seront ouvertes et pourront être examinées, pendant le mois d'octobre 1855, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau du Recorder, Quatrième District, dans la rue Rousseau, entre les rues Jackson et Philip, tous les jours, excepté les dimanches.
H. JACKSON,
Recorder du quatrième district.
Nouvelle-Orléans, 4me district, 29 sept. 1855.
29oct—jusq 1er nov

Assessment et taxe pour l'année 1855.

LES LISTES D'ASSESSMENT pour le Premier District de la ville de la Nlle-Orléans, resteront ouvertes (pour être examinées et rectifiées) durant trente jours, à partir de cette date, au bureau No. 38 City Hotel, encoignure St Charles et Lafayette, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi, afin que toute personne qui se croira lésée, puisse réclamer et faire rectifier les listes si elles ne sont pas exactes.
Nlle-Orléans, 2 octobre 1855.
GEORGE T. BRIGHT,
recorder du Premier District
2 oct—au 1er nov

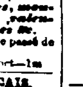

Modes! Modes!

A L'INSTAR DE PARIS

Madame DURAND.

Rue Royale 187, entre Toulouse et St Pierre.

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'à son retour d'Europe, elle a fait un large et [illegible] assortiment des [illegible] marchandises [illegible]

Elle offre un nouveau choix de MODES et des nouveautés, achetés par elle même, avec le plus grand soin, dans les meilleurs magasins de Paris. Beaucoup de ses articles de goût, [illegible] à l'Exposition Universelle.

Un grand assortiment de chapeaux pour dames et pour enfans;

Manteaux, pelisses, et mantelets [illegible]

Lingerie unique; broderie grande nouveauté, fleurs artificielles, coiffures pour parure, de bals, dentelles, valenciennes, parures complètes pour mariage, gants en chevreau, en peau de [illegible] ; ganterie [illegible] tout ce qui concerne la haute nouveauté.

Les prix sont modérés. 23 oct

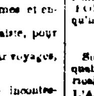

B. DURAND,

IMPORTATEUR DE PORCELAINE et CRYSTAUX,

Encoignure St. Pierre et Royale,

Nos. 187 et 189

A L'HONNEUR d'annoncer au public en général qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages d'Europe, un grand assortiment de Crystaux et Porcelaines qu'il désire vendre à des prix modérés.

Lampes modérateurs et autres,
Services complets dorés et décorés.
Coutellerie, Plaqués, Carafes, verres pour cristaux et [illegible].
Plats, Assiettes de Tables et verres pour cafés et restaurants.
Un complet assortiment de [illegible] et fourneaux et de batteries de cuisine.
Huile de Colza, pour lampe modérateur, épurée. 23 oct

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME ROBERT,

A l'honneur de faire savoir aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle a transporté son magasin de MODES et [illegible] au No 17, rue de Chartres entre Douane et Bienville.

LE NORD.

L'AGENCE de ce nouveau et remarquable journal, édité à Bruxelles (en Belgique) et fondant l'intention nouveau plus distinguées de représenter la Russie telle qu'elle est et de réfuter les faux et calomnieux écrits de la presse européenne à l'endroit de ce grand empire, a été transférée au Secrétaire de ce dernier, par M. E. Johns, qui a reçu le premier numéro, est déjà ouverte.

soussigné prévient donc le public qu'il a ouvert une liste de souscription sur laquelle les personnes désireuses d'apprendre à propos ce journal pourront inscrire leurs noms.
LOUIS SCHWARTZ,
22 oct—3m encoignure Douane et Exchange Place

Gants Jouvin!

VERITABLES Gants Jouvin, reçus par le navire Nuremberg, à vendre par
ADOLPHE BLACHE,
30 oct 69 rue Royale

ADOLPHE BLACHE,

69, rue Royale,

VIENT de recevoir par le navire Nuremberg, du Havre, une partie de son assortiment de marchandises, comprenant :

Chemises de toute sorte,
Gilets do do,
Caleçons do do,
Cols et cravates—les dernières nouveautés.
Bretelles et jarretières;
Parfumerie fine de toute espèce
Brosses et peignes,
Gants de laine, de peau, etc,
Garnitures de toilettes, porcelaines et cristal,
Fourrures pour Dames,
Eventails, articles de fantaisie, etc. 30 oct

PIPES—1500 caisses pipes en terre, à vendre par C T BUDDECKE & Co,
29 oct 22, rue Poydras

PANIERS DE PROVISION—500 jeux de 4 chacun, à vendre par C T BUDDECKE & Co,
29 oct 22, rue Poydras

COUVERTURES ANGLAISES—4 balles couvertures blanches,
3 balles couvertures grises,
2 do do bleues,
De différentes dimensions et qualités, à vendre par
O. B. GRAHAM,
29 oct No 96, rue Gravier

Modes et Marchandises Sèches.

183..........RUE DU CAMP..........183

HARBY

Vient de recevoir par les steamships Cahawba et Crescent City venant de New York, et par les navires Indiana, Heidelberg, Growler et autres, venant du Nord et de l'Europe, un très beau STOCK DE MODES ET MARCHANDISES SECHES

A très bon marché.

L'attention des dames est appelée particulièrement sur son assortiment de BRODERIES, [illegible] COLS, CHEMISETTES et MANCHES, JUPONS BRODES, MOUCHOIRS, FANCIES, &c, qu'il vend

A meilleur marché

Que dans aucun autre magasin de la ville. Son stock de CALICOS est d'une beauté remarquable et du dernier genre anglais, français et américain.

L'ASSORTIMENT DE SOIERIES EST OFFERT

A meilleur marché

Et est la plus beau qu'on puisse trouver sur ce marché ou sur aucun autre marché. Les acheteurs sont invités à venir examiner les marchandises.

On déplora les marchandises au gré des acheteurs. HORACE HARBY,
22 oct 183, rue du Camp

SAVON—En débarquement du navire Emperor, venant de Boston :
50 caisses et 150 1/2 do savon de Winchester.
A vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
21oc 13 et 15, rue St Louis

Avis de Société.

LES soussignés informent le public que par acte devant J. Lisbony, notaire, le 21 octobre 1855, ils ont formé une société de commerce sous la raison J. BOULENGER & CO

La nouvelle maison devant continuer le même genre d'affaires que la précédente maison JULES BOULENGER, les soussignés saisissent cette occasion pour annoncer à leurs amis et clients qu'ils trouveront toujours à leur magasin, encoignure des rues Bienville et Chartres au premier, un assortiment des marchandises de fantaisie, mercerie, bonneterie, rubannerie et peinture de haute nouveauté pour robes et manteaux.
J. BOULENGER.
20oct N. CLAUDEL.

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que cet ancien établissement si favorablement connu, a été complètement réparé; toutes les améliorations suggérées au soussigné y ont été introduites, ainsi que toutes les réparations nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, celles des dames surtout, ont des meubles neufs et de la plus grande élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au confort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain.
R. S. MORSE,
11sept Propriétaire

HOTEL ST-LOUIS, Nlle-Orléans.

LE soussigné annonce à ses amis et aux voyageurs qu'il a loué à bail ce magnifique hôtel, qui a été complètement réparé pendant l'été, et sera ouvert le 15 du courant.

Prix de la pension..........$2 50 par jour.

L'hôtel St Louis sera comme par le passé, un établissement de premier ordre. Le soussigné n'a rien négligé pour en maintenir la réputation et le rendre digne, sous tous les rapports, de l'appui des habitués et des voyageurs.
[illegible] CHAS. L. GUERIN.

CIGARES de la Havane—Tirés récemment par le brick Mary Elizabeth, en magasin et garantis: Regalias, Med Regalias, Londres, de bien assortis. Les marques sont excellentes. Pipes les, Salsa, &c.

Constamment en magasin un fort stock de marques Cabanas, Partagas, Caragas, Gutierrez, Washington, Mitice, Flor del Pueva, Minerva et un grand nombre d'autres marques toutes garanties d'importation directe et véritables, à vendre par
J. M. CABALLERO,
24 sep No 26 Vieille Levée,
Entre Douane et Bienville

Apprenez l'anglais !!!

CEUX qui désirent apprendre infailliblement une connaissance correcte et pratique de cette langue en peu de temps, presque pour rien, sans laisser leur travail, et par une méthode simple et attrayante, sont invités à s'adresser [illegible] au professeur NELSON, No 8, rue St Charles. Tous les LUNDIS pour les [illegible] et les mercredis pour [illegible] les Dames et les messieurs [illegible] [illegible] $10 pour 24 leçons [illegible] garanti.